



Élevage de petit ruminant par une femme de Kiri en 2017, photo par Amagana Djimdé

Soutenir les innovations locales à travers un mécanisme alternatif de finance

Le fonds d'appui augmente la résilience des paysans à faibles ressources dans les régions de Ségou et de Mopti au Mali

Assétou KANOUTE, Bourama DIAKITE, Souleymane DIARRA, Samba TRAORE, Dommo TIMBELY et M'Famara SOUMARE

COLLABORATIVE
CROP RESEARCH
PROGRAM

McKNIGHT FOUNDATION



KIT Royal
Tropical
Institute

PROLINNOVA
PROmoting Local INNOVATION
in ecologically-oriented digital agriculture and natural resource management



Introduction

Les paysans innovateurs ont développé des solutions locales pour pallier aux contraintes de pauvreté et de dégradation des sols. Afin de faciliter l'accès au financement des paysans à faibles ressources pour promouvoir et améliorer leur innovation locale, un processus d'assistance reposant sur le fonds d'appui à l'innovation locale (FIL) a été mis en place. Il s'agit d'une initiative du projet Strengthening Farmer-led Research Networks for agroecological intensification in Burkina Faso and Mali (FaReNe) dans les régions de Ségou (Nabougou et Nampasso) et de Mopti (Kiri et Pongonon).

La mise en œuvre dudit processus s'est traduite par l'identification des contraintes liées aux innovations paysannes, par exemple la faible qualité des matières apportées et la diversité des solutions, telles que la mise en commun et l'enfouissement de la fumure organique pour surmonter ces contraintes et pouvoir prétendre au FIL.

La présente étude de cas a pour objectif de documenter les expériences de FaReNe Mali par rapport aux résultats du fonds d'appui à l'innovation locale.

Le dispositif organisationnel

Au niveau national, un comité de gestion a été mis en place. Celui-ci est composé de deux représentants de l'Association des Organisations Professionnelles Paysannes, de deux représentants de l'Institut d'Économie Rurale, d'un représentant de la Direction Nationale de l'Agriculture et de deux représentants de l'ONG Association pour le Développement des Activités de Production et de Formation. Le comité de gestion national a été mis en place pour l'analyse et l'examen des propositions de financement et le suivi évaluation du processus. Il est composé des membres de l'équipe technique du projet.

Les outils de gestion du fonds (canevas de demande de soumission) ont été élaborés par le comité national. Ils

ont été traduits en langue *Bamanakan* pour faciliter les échanges avec les groupements.

Au niveau local un comité de gestion du fonds a été mis en place pour et par chacun des quatre groupements identifiés suite aux appels à proposition du fonds d'appui à l'innovation locale facilités par l'Association des Organisations Professionnelles Paysannes (AOPP) et sélectionnés après la réception du fonds. Le comité de gestion local du fonds est composé de trois membres désignés en assemblée générale : un président, un secrétaire général et un trésorier. Le président convoque et préside les réunions, le secrétaire s'occupe de l'information et de la communication et le trésorier assure le financement des activités du comité.

Déroulement du processus

Le processus de soutien à travers le fonds d'appui à l'innovation a débuté par une séance d'information et de formation des acteurs (groupements de producteurs, conseillers agricoles et chercheurs) dans les deux régions par deux membres du comité national, à la fois sur l'existence du fonds d'appui à l'innovation locale et sur les modalités et conditions d'accès audit fonds (voir encadré 1).

Les groupements sélectionnés ont formulés des demandes de financement en langue locale et les ont

envoyées aux deux coordinateurs régionaux de l'Association des Organisations Professionnelles Paysannes.

Les demandes ont ensuite été transmises au comité national par les coordinations régionales de l'AOPP et le comité national a procédé à la sélection des demandes selon des critères bien définis ci-dessous (voir encadré 2). Les demandes reçues ont été analysées et examinées par le comité national dont le feedback sur l'application a été transmis aux demandeurs après chaque approbation.

Encadré 1

Date de la session	Lieu de la session	Nombre de propositions reçues	Propositions de financement acceptées
Du 17/08/2016 et 19/08/2016	Nabougou et Kiri	2	2
Du 13/03/2017 et 15/03/2017	Ségou	8	2
		10	4

Encadré 2

Critères

- Idées initiées et formulées par les demandeurs
- Leur pertinence pour surmonter les contraintes liées à l'innovation
- Reproductibilité de l'innovation par d'autres paysans à faibles ressources
- Impact agro-écologique
- Budget en adéquation avec les activités proposées et les fonds disponibles

Les comités de gestion au niveau local se sont chargés de la répartition des ressources financières entre les membres de leur groupement.

Encadré 3

Le groupement Doumoukènè a reçu un fonds de cinq cent mille francs (500 000 f CFA) pour l'élevage de 20 brebis par vingt femmes sur cinquante en 2016. La répartition des animaux a été effectuée par les membres de comité de gestion. La source de motivation des bénéficiaires a été de devenir propriétaire après une deuxième mise bas qui permet de faire bénéficier d'autres femmes du groupement.

Encadré 4

Demande acceptées	Date de soumission de la demande au niveau national	Date de réception de la demande de financement au niveau national	Date décision	Date de décaissement du financement	Nombre de jours de décision	Nombre de jours de décaissement
1	19/09/2016	26/09/2016	30/09/2016	19/12/2016	11	84
2	20/09/2016	26/09/2016	30/09/2016	20/12/2016	10	85
3	19/09/2017	29/10/2017	09/11/2017	19/11/2017	52	18
4	20/09/2017	30/10/2017	09/11/2017	20/11/2017	53	21
Temps moyen/jours du processus et son décaissement					(11+10+52+53)/4 : 34 jours	(84+85+18+21)/4 : 52 jours

En moyenne il a fallu trente-quatre jours après la soumission de la demande jusqu'à la décision du comité national (voir encadré 4). Après 18 jours – en moyenne – le décaissement était également effectué. Ces chiffres montrent que le processus mis en place a assez bien fonctionné dans des délais raisonnables.

Suivi-évaluation

Le suivi-évaluation des activités relatives au fonds d'appui à l'innovation locale a été effectué au niveau local par les comités locaux au moins trois fois par semaine. Les coordinateurs de l'AOPP et l'équipe technique au niveau national ont réalisé des suivis mensuels des activités financées pour analyser et apprécier l'évolution normale des activités planifiées par rapport aux demandes acceptées. Ces suivis concernaient le nombre

de personnes ayant appliqué les acquis des formations dispensées ; la quantité de compost produit ; l'état sanitaire des brebis et des moutons dans le cadre de l'élevage et de l'embouche ovine. Les comités locaux et nationaux ainsi que les coordinateurs régionaux ont suivi les mêmes indicateurs mais à des fréquences différentes et les données ont été collectées par les comités locaux et l'équipe technique.

Résultats

Le fonds d'appui à l'innovation locale est un mécanisme qui facilite la promotion des innovations locales à travers la communauté paysanne. Le projet FaReNe a réussi à développer et à mettre en place une structure et un processus pour le fonctionnement du FIL adapté au contexte du Mali. Le fonds d'appui permet à la fois de motiver les membres des groupements à participer aux activités et d'attirer de nouveaux membres (producteurs /trices).

Le FIL a financé quatre propositions pour un montant total de 2 145 000 FCFA (3 270 €). Le financement a été utilisé pour l'achat de petits ruminants au profit des femmes et pour le renforcement des capacités des organisations de producteurs afin qu'elles augmen-

tent la production de fumure organique, et enfin, pour l'amélioration des revenus de l'association à travers la reproduction et la vente des animaux (Voir encadré 5). Les activités financées se concentrent sur la formation technique et l'achat d'animaux et d'autres produits agricoles et surtout sur des activités d'apprentissage, ce qui distingue le FIL des autres sources de financement.

Trois des quatre groupements financés à l'aide du FIL ont renouvelé au moins une fois leur demande de fonds alloué aux activités financées par le FIL. Le quatrième groupement n'a pas encore remboursé les fonds reçus pour des raisons de faible mobilisation des membres dudit groupement, à cause d'un manque

Message de paysanne à paysans

Le FIL a permis de mettre à la disposition de la coopérative 20 brebis achetées 20 000 F CFA par tête. Après une année d'élevage, la brebis a fait deux mise bas, la première a été donnée à la coopérative et la seconde, je l'ai vendue 40 000 F CFA. Cela m'a permis d'aider mon mari dans la prise en charge des frais médicaux et des frais de scolarité de nos enfants.



Madame Dina POUADIOUGOU, Village de Kiri, Cercle de Koro, Région de Mopti, photo par M. Amagana Djimé de Kiri

de leadership. En effet, une fois que les fonds investis dans une activité sont remboursés intégralement par le groupement, ces mêmes fonds sont remis (renouvellement) à la disposition du groupement pour effectuer d'autres activités génératrices de revenus en lien avec l'innovation paysanne.

Le montant octroyé a été multiplié grâce au renouvellement du fonds d'appui aux innovations par les groupements et s'élève actuellement à 3 890 000 F CFA (5 930 €) dont 430 000 FCFA (655 €) de subventions. Le nombre de renouvellement du fonds (7 au total jusqu'à présent) est fonction du dynamisme du groupement et constitue à la fois un facteur important de pérennisation et un indicateur d'appropriation des membres des organisations ou groupements porteurs des innovations.

La formation en compostage a permis la production de 22,5 tonnes de compost par les trois (3) groupements de 2017 à 2018, ce qui a conduit à une amélioration de la fertilité des sols de la parcelle commune de l'association. L'élevage des petits ruminants a quant à lui permis d'obtenir 14 agneaux au bénéfice de la coopérative *Dumnokènè* de Kiri. L'embouche ovine réalisée par les membres de la même coopérative de Kiri a engendré un bénéfice total de 750 000 FCFA (1 143 €).

En plus des bénéfices collectifs, l'élevage des petits ruminants a permis aux femmes d'obtenir des agneaux de la deuxième mise bas pour compenser les efforts déployés pour l'entretien de l'animal durant la période d'élevage.

Encadré 5 Les demandes retenues

Titre	Localités	Bénéficiaires	Activités financées	Montant initial	Subvention	R 1	R 2	R 3
Récupération des terres dégradées par enfouissement des matières organiques	Kiri, Mopti	Groupement Doumnokènè	Elevage des petits ruminants	500 000		400 000 (2016)	400 000 (2017)	400 000 (2018)
			Formation en techniques de compostage pour l'amélioration de la fertilité des sols		50 000			
			Achat des semences pour évaluer l'efficacité des variétés améliorées		50 000			
Technique de semis de l'arachide dans les raies	Nampass. Ségou	Groupement Bankadi	Embouche des moutons	615 000		490 000 (2017)	490 000 (2018)	
			Formation en technique de compostage pour améliorer la fertilité des sols		50 000			
			Formation sur les vertus du moringa pour améliorer la qualité nutritionnelle		50 000			
			Achat des grains de moringa		25 000			
Récupération des terres dégradées par la plantation d'acacias	Nabougou, Ségou	Association Benkadi	Achat d'équipement pour la saigné et des ruches	500 000		345 000		
			Transport des équipements		55 000			
			Formation en technique de saignée et production du miel		100 000			
Récupération des terres dégradées par des raies simples et cloisonnées	Pongonon, Mopti	Groupement Amakènè	Embouche des moutons	530 000		480 000 (2017)	480 000 (2018)	
			Formation en technique de compostage pour		50 000			
Totaux				2 145 000	430 000	3 140 000 + 750 000 = 3 890 000		

Légende: Orange plus sombre correspond aux montants initiaux ; Bleu plus clair correspond aux montants de subventions ; Bleu clair correspond aux montants non renouvelé et le rouge correspond au montant non renouvelé

Défis rencontrés

La pérennisation des dynamismes créés par le fonds d'appui à l'innovation locale est un défi majeur, et notamment celle de l'appropriation des outils de gestion par un grand nombre de groupements dans le but d'obtenir des financements. Aussi, les différents renouvellements de fonds constatés au niveau des groupements constituent déjà un début de pérennisation du processus.

La non implication des services techniques au niveau local faute d'existence de protocole de collaboration a entraîné des pertes de petits ruminants à Nampasso. Pour surmonter cette contrainte, l'implication des services techniques est importante pour minimiser les pertes d'animaux.

Leçons apprises

Le soutien du FIL a permis une amélioration des revenus et la résilience des populations. Il a notamment entraîné l'intégration agriculture-élevage avec par exemple la vente des petits ruminants après embouche et l'utilisation de la fumure organique provenant de ces animaux pour améliorer la fertilité du sol et le rendement des cultures.

L'engagement des différents acteurs dans la mise en œuvre du FIL constitue un gage pour sa réussite. Le renouvellement des fonds et l'appropriation des activités d'amélioration des innovations par les membres constituent en outre des facteurs importants de pérennisation et de réussite.

L'engouement suscité par le caractère inclusif du FIL auprès des paysans et de leurs organisations a attiré de nouveaux adhérents au groupement.

Le FIL est un outil permettant la réalisation d'activités d'apprentissage, d'expérimentation et d'innovation visant à améliorer les revenus des paysans à faibles ressources.

Publication Février 2019

Contributeurs : Assétou Kanouté, Bangali Siaka, Bourama Diakité, Dommo Timbely, Djibrillou Koura, Genevieve Audet-Bélanger, Laurens van Veldhuizen, M'Famara Soumare, Ouattara Do Christophe, Ouédraogo M. Mathieu, Samba Traore, Signé Hamadé, Souleymane Diarra, Tasséré Ouedraogo, Traoré Oumarou Mahamane

Cette publication est le résultat du projet *Strengthening Farmer-led Research Networks for agroecological intensification in Burkina Faso and Mali* (FaReNe) qui a été possible et réalisée à travers le Collaborative Crop Research Program (CCRP) de la Fondation McKnight et sous l'égide de ProInnova. Le projet vise à renforcer

et à soutenir les réseaux de recherche dirigés par les producteurs, dans le cadre duquel les petits exploitants mènent des expérimentations conjointes, dirigées par les producteurs en collaboration avec des chercheurs pour l'intensification agro-écologique. Le tout s'appuie sur les connaissances et les innovations locales. La publication suivante n'aurait pas été possible sans la participation active des partenaires de FaReNe. Le *Royal Tropical Institute* s'est chargé de la facilitation du processus d'atelier d'écriture et l'édition générale du document.

Édition française : Sarah Gailhac <http://sarahgailhac.com>

Design : Anita Simons <https://symsign.nl>